

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE

I-51012 Collodi (PT), via Benvenuto Pasquinelli 6 - Tél. 0039 572 429613
e-mail: info@societaeuropeacultura.it - www.societaeuropeacultura.it

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE

RÉUNION DU 24 MARS 2023

VERBAL

L'an deux mille vingt-trois (2023) et ce vingt-quatrième jour (24) du mois de mars, à Florence, Piazza degli Strozzi, dans la Sala Ferri du Gabinetto Vieusseux du Palazzo Strozzi, la réunion du le Conseil exécutif de la Société européenne de culture (SEC) s'est tenu.

A 15h00, les membres suivants du Conseil sont présents:

- 1) Pier Francesco Bernacchi, Président;
- 2) Antje von Graevenitz;
- 3) Francesco Léoncini;
- 4) Michael Schäfer.

Les membres susmentionnés sont présents en personne.

Les membres suivants du Conseil sont également présents à distance via une connexion audio-vidéo:

- 5) Anne-Marie Bonnet;
- 6) Claude Brulant;
- 7) Alfredo Cammara;
- 8) Matteo Campagnolo;
- 9) Manuela Cernat;
- 10) Charilaos Charakas;
- 11) Aniela Helfich;
- 12) Tomasz Kozlowski;
- 13) Alexandre Koudryavtsev;
- 14) Anna Wasilewska.

En tant qu'auditeurs, sont également présents en personne :

- 15) Marina D'Amato;
- 16) Loredana Lignola;
- 17) Dania Scarfallotto Girard;
- 18) Roberto Vezzani.

En tant qu'auditeurs, ils sont également présents à distance via une connexion audio vidéo:

- 19) Saskia Bos
- 20) Felipe Hedstrom.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE

I-51012 Collodi (PT), via Benvenuto Pasquinelli 6 - Tél. 0039 572 429613
e-mail: info@societaeuropeacultura.it - www.societaeuropeacultura.it

Le Président Pier Francesco Bernacchi remercie les personnes présentes et déclare le Conseil valablement constitué pour traiter de l'ordre du jour suivant:

1. adhésion à l'AICI (Associazione delle istituzioni di cultura italiane);
2. proposition de modification du statut;
3. détermination des cotisations et admission de nouveaux membres;
4. programme d'activités pour 2023;
5. mise à jour sur la Collection des Classiques de la politique de la culture;
6. information du professeur Francesco Leoncini sur la conférence "La società italiana e Venezia tra innovazione culturale e regressione civile 1968-2023";
7. situation économique de la Société;
8. Pier Francesco Bernacchi, Le potenzialità culturali e sociali di Pistoia e della sua provincia sia nella storia che nella contemporaneità, conférence suivie d'un débat;
9. Divers.

Avant de passer aux points à l'ordre du jour, le Président souligne la grande contribution que la Fondation Nationale Carlo Collodi a apportée à la SEC au cours des dernières années, en favorisant son déménagement de Venise à Collodi et en accueillant le siège de la SEC dans son propre siège. Le Président rappelle que l'administration, la bibliothèque et les archives actuelles de la SEC se trouvent à Collodi, tandis que les archives historiques de l'association ont été prêtées pour être utilisées par les Archives historiques de l'Union européenne à l'Institut universitaire européen de Fiesole.

Le Président rappelle avoir conçu et planifié les événements du SEC prévus les 24, 25 et 26 mars (le Conseil exécutif, la conférence internationale *Le rôle de la politique de la culture dans le contexte européen actuel* et l'Assemblée générale) avec le secrétaire générale internationale Cosima Campagnolo, qui est malheureusement tombée malade au cours de l'année 2022 et est décédée le 13 mars 2023. Le Président demande aux participants de prendre une minute de réflexion à la mémoire de Cosima Campagnolo. Le président demande à Matteo Campagnolo de rendre hommage à sa sœur Cosima. Matteo Campagnolo annonce que le lendemain il lira le texte que Cosima avait préparé pour la conférence.

1) adhésion à l'AICI (Associazione delle istituzioni di cultura italiane).

Le Président informe que la SEC a adressé sa candidature à l'Association des Institutions Culturelles Italiennes (AICI), un organisme dont la mission est de protéger et de valoriser le fonctionnement des institutions culturelles, dans lequel la Constitution de la République Italienne reconnaît une composante essentielle de la communauté nationale. Le Président souligne que l'inclusion dans l'AICI permettra à la SEC de demander une contribution économique à l'État italien pour son activité. [L'Assemblée générale de l'AICI a officiellement admis la SEC parmi ses membres le 30 mars 2023: <https://www.aici.it/portfolio-item/societa-europea-di-cultura/>]

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE

I-51012 Collodi (PT), via Benvenuto Pasquinelli 6 - Tél. 0039 572 429613
e-mail: info@societaeuropeacultura.it - www.societaeuropeacultura.it

2) proposition de modification du statut.

Le Président informe le Conseil qu'il a l'intention de proposer à l'Assemblée générale des amendements au Statut de la SEC. Il souligne que le Statut a eu de grands mérites dans le passé pour promouvoir les activités internationales de l'association mais qu'il doit être mis à jour sur certains de ses points:

- l'expression « hommes de culture » devrait être remplacée par l'expression « personnes de culture ».
- il convient de préciser que la SEC fait référence à l'ensemble de l'Europe géographique, de l'Atlantique à l'Oural.
- il est proposé d'ajouter l'anglais aux langues de communication de la SEC, qui sont actuellement le français et l'italien (Art. 3).
- le siège social de la SEC doit être modifié, étant situé non plus à Venise mais à Collodi, dans une structure accordée gratuitement par la Fondation Nationale Carlo Collodi (Art. 4).
- les nouveaux membres devraient être proposés non pas par deux membres du Conseil Exécutif, mais par un seul, afin de rationaliser la procédure d'acquisition de nouveaux membres et afin de favoriser l'entrée dans la SEC du plus grand nombre de personnes, appartenant non seulement à la sphère universitaire, mais aux catégories les plus diverses de la politique et de la société (art. 5, alinéa b).
- l'Assemblée générale de la SEC devrait se réunir non pas une fois tous les deux ans, mais au moins une fois par an, même en cas de connexions à distance (Art. 9).

Mme von Graevenitz propose que les statuts prévoient explicitement la possibilité de participer à distance aux réunions de la SEC.

3) détermination des cotisations et admission de nouveaux membres.

Le Président souligne que la tâche des organes de la SEC, outre la reconsidération de la procédure d'admission de nouveaux membres, sera également d'établir la cotisation annuelle à demander aux membres eux-mêmes.

4) programme d'activités pour 2023 e 5) mise à jour sur la Collection des Classiques de la politique de la culture.

Le Président énumère quelques activités prévues pour 2023 :

- la publication du troisième volume des *Classiques de la politique de la culture*, consacré aux écrits du professeur Vincenzo Cappelletti sur l'Europe;
- la reprise des activités liées à la publication de *Comprendre*. Le professeur Leoncini suggère que la revue s'efforce d'atteindre un public plus large, voire même de rechercher un nouvel éditeur.

Le Président donne la parole à Antje von Graevenitz et Anna Wasilewska, qui informent respectivement les personnes présentes des activités du centre néerlandais et du centre polonais de la SEC.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE

I-51012 Collodi (PT), via Benvenuto Pasquinelli 6 - Tél. 0039 572 429613
e-mail: info@societaeuropeacultura.it - www.societaeuropeacultura.it

6) information du professeur Francesco Leoncini sur la conférence "La società italiana e Venezia tra innovazione culturale e régression civile 1968-2023".

Le professeur Leoncini informe que la conférence "La société italienne et Venise entre innovation culturelle et régression civile 1968-2023" est en préparation à Venise, dans laquelle les intervenants prendront en considération le déclin culturel que connaît Venise et les moyens possibles pour contrecarrer ce déclin.

7) situation économique de la Société.

Le Président informe qu'au cours des deux dernières années la SEC a collecté 2.000 euros auprès des membres et que ces fonds seront utilisés pour les publications prévues [voir points 4 et 5]. Il ajoute qu'il a réussi à obtenir 23.125 euros de la Fondazione Cassa di Risparmio di Pistoia e Pescia pour pouvoir organiser les événements SEC des 24, 25 et 26 mars.

8) Pier Francesco Bernacchi, *Le potenzialità culturali e sociali di Pistoia e della sua provincia sia nella storia che nella contemporaneità*, conférence suivie d'un débat; Le Président prononce un discours sur le sujet en question.

La réunion du le Conseil se termine à 17 heures et le présent procès-verbal est dressé.

Président
Pier Francesco Bernacchi